

Modification de la commission de gestion

MAC EPARGNANT FCP

Fonds Commun de Placement de catégorie mixte

Agrément du CMF n° 01-2005 du 16 février 2005

Adresse : Green Center- Bloc C- 2ème étage- rue du Lac Constance
Les Berges du Lac- 1053 Tunis

MAC SA, Intermédiaire en Bourse, en sa qualité de gestionnaire de MAC EPARGNANT FCP, informe le public et les porteurs de parts que son Conseil d'Administration, tenu le 30 avril 2018, a décidé de réviser à la hausse la commission de gestion de MAC SA en contrepartie de ses prestations de gestionnaire financier, administratif et comptable du fonds.

Ainsi, la commission de gestion sera fixée à **0,80% Hors Taxes** de l'actif net par an au lieu de **0,60% Hors Taxes** de l'actif net par an.

Cette modification entrera en vigueur à partir du 1er Juin 2018.